

# ELABORATION DU PLU

# COMMUNE D'EPPE-SAUVAGE

Avril 2019

Bilan de la Concertation

Vu pour être annexé à la délibération du 29/10/2019 Approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Fourmies, Monsieur Le Président

Arrêté le 23 juin 2017 Approuvé le 29 octobre 2019

Pascal DESFOSSEZ 4 bis rue de Verdun 62360 LA CAPELLE LES BOULOGNE T: 03 21 30 53 01

ALFA environnement, Ecologues Collectif ZEPPELIN, Paysagistes Ad'AUC, Urbanistes et Architectes

Alexis FAUCHEUX 13 rue Daussy 80300 ALBERT T: 06 11 99 62 76

Ludovic DURIEUX

130 rue des Coquelicots 59000 LILLE

Tel: 03 20 37 03 81

# - 1 - La forme de la concertation :

Cette concertation a revêtu la forme suivante :

#### - Moyens d'informations utilisées :

- Registre de concertation en Mairie ;
- Organisation de réunions publiques ;
- Publication (bulletin municipal).

## - Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- Une visite commentée du centre village avec les habitants a été organisée le 06 juin 2015 de 10h15 à 12h15 :
- Le registre destiné aux observations de toute personne intéressée a été mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture : Aucune observation y a été consignée ;
- Des réunions publiques ont été organisées le 06 juin à partir de 9h30 et le 25 mars 2016 à partir de 18h30 ;
- Des invitations ont été distribuées dans toutes les boites aux lettres des habitants et publiées sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

## - 2 - Le contenu de la concertation

### Cette concertation a révélé le point suivant :

Lors des deux réunions publiques, une seule observation a été mentionnée par les participants : Comment sera planifiée l'ouverture des sept grains rurbains potentiels proposés dans le PADD et les OAP. Aucune autre remarque n'a été formulée.

#### Les éléments ont été examinés et pris en compte de la manière suivante :

Le choix entre les sept grains rurbains potentiel a fait l'objet d'un débat en comité de pilotage et en conseil municipal, visant à sélectionner uniquement quatre sites prioritaires (pour limiter la consommation d'espace), directement opérationnels après l'approbation du PLU. Pour les autres sites mentionnés dans le PADD et les OAP, une procédure de révision allégée pourra permettre l'urbanisation d'un seul nouveau grain rurbain à la fois.

## - 3 - La conclusion

Le conseil municipal tire le bilan de cette concertation et arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal vous invite, le 6 juin 2015, à partir de 9h30, à une balade dans le centre village pour partager le diagnostic.

Cette balade sera précédée d'une présentation de la démarche du PLU et suivi d'un temps déchanges sur les oriéntations.

Le programme de la matinée : A partir de 9h15 :

Accueil dans la salle des fêtes

9h30 - 10h15 :

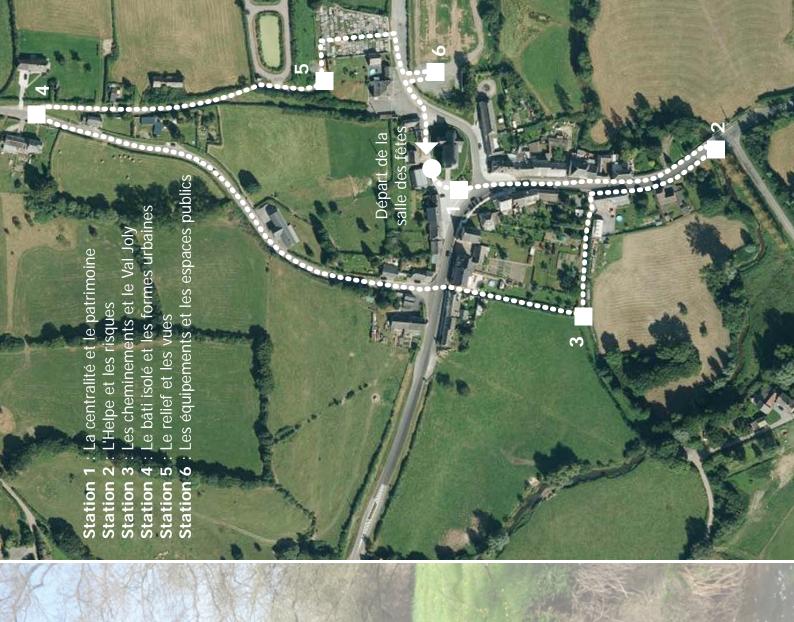
Mot d'accueil et présentation de la démarche du PLU

10h15-11h30:

Ballade dans le centre village, avec six stations permettant de partager le diagnostic

11h30 - 12h15:

Retour et temps d'échanges dans la salle des fêtes





du 6 au 21 juin 2015 www.1000paysages.gouv.fr



#fetepaysages



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE









Dans le cadre de l'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme,
le conseil municipal vous
invite à la réunion publique de
présentation du
Projet d'Aménagement et de
Développement
de votre commune.

Elle se déroulera le vendredi 25 mars 2016 à 18h30, dans la salle des fêtes et sera suivie d'un temps d'échanges sur le projet.

Dans le cadre de l'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme,
le conseil municipal vous
invite à la réunion publique de
présentation du
Projet d'Aménagement et de
Développement
de votre commune.

Elle se déroulera le vendredi 25 mars 2016 à 18h30, dans la salle des fêtes et sera suivie d'un temps d'échanges sur le projet.